

PROGRAMME DE FRANCAIS

Sommaire

1- Le statut du français

2- L'approche par compétences

2-1- les principes

2-2- les concepts

2-3- la pédagogie de l'intégration

2-4- la pédagogie différenciée

2-5- un enseignement / apprentissage privilégiant la compétence de communication

2-6- un enseignement / apprentissage organisé en modules

2-7- une pédagogie active centrée sur l'apprenant

2-8- le rôle de l'enseignant

3- Les thèmes

4- Les compétences visées

4-1- Les compétences transversales

4-2- Les compétences terminales

4-3- Les composantes de la compétence terminale (ou compétences disciplinaires)

4-4- Les contenus

4-5- Tableau de présentation

5- Choix méthodologiques

6- Evaluation

6-1- L'ordinogramme

6-2- Les performances

6-3- Les critères

6-4- Les indicateurs de critères

1- LE STATUT DU FRANÇAIS

Les langues étrangères sont enseignées dès le premier cycle de l'enseignement de base en tant qu'outils de communication et moyens d'accès direct aux productions de la pensée universelle et ce qu'elle véhicule comme techniques, théories scientifiques et valeurs civilisationnelles, afin de préparer les jeunes à suivre leur évolution et à y contribuer d'une manière qui permette à la fois d'enrichir la culture nationale et d'assurer son interaction avec la culture universelle .

C'est en référence à cette finalité qu'est défini le statut du français dans la loi d'orientation de l'éducation et de l'enseignement scolaire n° 80-23 juillet 2002

Article 9 « L'école est appelée essentiellement à donner aux élèves les moyens :
- **de maîtriser la langue arabe, en sa qualité de langue nationale ;**
- **de maîtriser deux langues étrangères au moins.**

Etant la première langue étrangère étudiée par l'élève tunisien, le français devra contribuer à sa formation intellectuelle, culturelle et scientifique.

Il sera pour l'élève un moyen complémentaire pour :

- communiquer avec autrui ;
- découvrir d'autres civilisations et cultures et se situer par rapport à elles ;
- accéder à l'information scientifique et technique.

2- L'APPROCHE PAR COMPETENCES

L'enseignement/ apprentissage du français repose sur les principes et les concepts d'une approche par compétences. Approche qui vise l'acquisition par l'élève de compétences durables, susceptibles de l'aider à communiquer dans des situations de plus en plus complexes.

L'approche par compétences permet :

- de donner du sens aux apprentissages en faisant travailler l'élève dans le cadre de situations significatives pour lui.
- de rendre les apprentissages plus efficaces en
 - o mettant l'accent sur ce qui est fondamental
 - o garantissant une meilleure fixation des acquis
 - o aidant à mobiliser les savoirs, savoir-faire et savoir-être antérieurs
 - o évaluant de façon continue les acquis en vue de remédier très vite aux insuffisances ;
- de fonder les apprentissages ultérieurs.

2-1- Les principes

Cinq principes fédérateurs, liés à l'apprentissage, sous-tendent l'approche par compétences .

PRINCIPE 1 : « Le tout n'est pas la somme des parties. »

Ce principe développe l'idée que le maître doit aller au-delà de la juxtaposition des apprentissages en permettant aux élèves de réaliser des activités favorisant l'intégration de leurs acquis pour en assurer une réelle maîtrise et garantir le développement de compétences.

Exemple : un élève qui identifie un sujet, un verbe, un adjectif, qui connaît les formes des verbes être et avoir, est rarement capable de lui-même d'intégrer ces diverses notions dans un énoncé cohérent pour décrire, à un tiers, une personne qu'il aura rencontrée dans la rue.

PRINCIPE 2 : « *Tout n'a pas la même importance.* »

Ce principe véhicule l'idée que ce qui est nécessaire et essentiel à un niveau d'études donné peut ne plus l'être à un autre niveau d'où la nécessité de hiérarchiser les compétences visées d'un niveau à l'autre et de n'évaluer que ce qui est fondamental (compétence de base) et donc indispensable à la poursuite des apprentissages ultérieurs.

PRINCIPE 3 : « *Même le plus compétent commet des erreurs.* »

Ce principe développe l'idée qu'apprendre c'est « se donner le droit à l'erreur ». Cela implique non seulement de tolérer un taux d'erreurs mais de fixer un seuil d'erreur acceptable pour les apprentissages fondamentaux : seuil en deçà duquel on ne peut confirmer la maîtrise de la compétence.

PRINCIPE 4 : « *Ce qui distingue le professionnel expert de celui qui ne l'est pas réside, notamment, dans son pouvoir efficace à remédier.* »

Ce principe suppose qu'apprendre c'est « changer, avancer, évoluer... ». Des événements divers peuvent, cependant, empêcher ce changement (notion mal comprise, mal intégrée, mal appliquée, confondue avec une autre, etc.). Pour que l'enseignant puisse soutenir l'apprentissage de ses élèves, les épreuves d'évaluation qu'il aura à construire doivent lui permettre d'identifier la nature des erreurs commises pour établir un diagnostic sur les difficultés rencontrées et mettre en place des stratégies de remédiation adéquates.

PRINCIPE 5 : « *Ce qui est significatif pour l'enfant résiste mieux à l'usure du temps.* »

On veillera donc à construire des situations d'apprentissage, d'entraînement ou d'évaluation qui aient du sens pour l'enfant et qui lui permettent de découvrir l'aspect utilitaire des acquis. On n'oubliera pas que ce qui a du sens pour l'enfant se trouve, non seulement dans les situations de la vie quotidienne, mais aussi, dans l'univers de l'imaginaire.

2-2- Les concepts

Une compétence est la capacité de mobiliser et d'intégrer un ensemble, suffisant à un moment donné, de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être pour résoudre une situation-problème nouvelle, familière et significative.

Une compétence est en fait un savoir-agir en situation.

Exemple

« *Produire un énoncé pour raconter un événement que l'on a observé pour en informer un destinataire donné* ». cette activité suppose la mobilisation et la coordination de plusieurs capacités et connaissances.

Une compétence transversale est la capacité de mobiliser et d'intégrer un ensemble, suffisant à un moment donné, de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être **communs à plusieurs disciplines** pour résoudre des situations-problèmes nouvelles, familières significatives et diverses.

Exemple

« *Communiquer de façon appropriée ; exploiter l'information ; exercer sa pensée critique ; travailler en équipe...* ».

Une compétence terminale est la capacité de mobiliser et d'intégrer à l'intérieur d'une même discipline un ensemble de compétences disciplinaires (*composantes de la compétence terminale*) préalablement maîtrisées pour résoudre des situations-problèmes nouvelles, familières significatives et complexes à la fin d'une période déterminée (un degré ou un cycle).

Exemple : *la compétence terminale en lecture au 1^{er} cycle.*

Intégrer les mécanismes de base de la lecture pour :

- lire des textes courts et variés
- rendre compte oralement ou par écrit de sa compréhension d'un texte.

Une composante de la compétence terminale (terme équivalent à **compétence disciplinaire**) est la capacité de mobiliser et d'intégrer un ensemble, suffisant à un moment donné, de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être liés à la discipline (activités de lecture, d'écriture et d'expression orale) pour résoudre une situation-problème nouvelle, familière et significative.

Une capacité est l'aptitude à exercer un certain type d'activité cognitive et / ou gestuelle sur un certain contenu.

Exemples

Identifier, établir des relations, comparer, émettre des hypothèses, lire, écrire, composer et décomposer...

Un objectif spécifique est le résultat de l'exercice de la capacité sur un contenu. Il se traduit par un comportement observable et évaluable .

Exemples

- Identifier les deux constituants de la phrase simple.
- Composer une phrase à partir d'éléments (étiquettes-mots).
- Emettre des hypothèses sur la suite d'un récit.

2-3- UNE PEDAGOGIE DE L'INTEGRATION

« La pédagogie de l'intégration repose sur la mise en place d'un processus d'apprentissage qui ne se contente pas de cumuler des connaissances et savoir-faire mais qui permet de mobiliser ces connaissances et savoir-faire pour résoudre des situations-problèmes qui ont du sens pour l'élève ».

Ce processus met donc en relation aussi bien des notions propres à une discipline que des savoirs communs à plusieurs disciplines ou encore des savoirs « sociaux » (interactions et capacités relationnelles).

2-4- UNE PEDAGOGIE DIFFERENCIEE

Chaque élève apprend un peu à sa manière. Certains privilégient « l'écoute » (les auditifs) comme porte d'accès aux savoirs, savoir-faire et savoir-être ; d'autres préfèrent « le voir » (les visuels) ; d'autres encore préfèrent le « toucher ». Il y a aussi ceux qui ont besoin d'un temps plus ou moins long pour réfléchir... Compte tenu de cette diversité et pour garantir l'égalité des chances à tous les élèves et permettre à chacun d'eux de progresser selon son rythme et ses potentialités, il revient à l'enseignant de respecter, dans la mesure du possible, le rythme de chacun en se montrant inventif et en mettant en œuvre des procédures pédagogiques à la fois rigoureuses et variées permettant aux apprenants de tirer le maximum de profit.

2-5- UN ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE PRIVILEGIANT LA COMPETENCE DE COMMUNICATION

« C'est en communiquant qu'on apprend le mieux une langue étrangère, qu'on en saisit le fonctionnement réel. ».

L'une des fonctions privilégiées de la langue est la communication. Comme cette dernière se pratique plutôt qu'elle ne s'enseigne, il est indispensable, dans une classe, de créer les conditions optimales encourageant les échanges inter-élèves.

Dans cette perspective, l'enseignement du français doit viser avant tout à développer chez l'élève la capacité à utiliser la structure, la tournure, la formule, l'énoncé....qu'il faut en fonction de la situation dans laquelle se fait la communication : c'est-à-dire respecter les règles sociales d'utilisation de la langue par la prise en compte :

- du contexte ;
- du sujet ;
- de l'intention de communication ;
- du rang social et du statut du récepteur...

On ne s'adresse pas de la même manière à un parent, à un ami, à un inconnu... ; dans la rue, à la maison, au travail...

Cependant, l'accent mis sur les pratiques langagières et la compétence de communication ne doit pas faire oublier les activités plus spécifiques visant la réflexion sur certaines règles de fonctionnement de la langue dans le but de les maîtriser progressivement : maîtrise contribuant à l'amélioration de la qualité des énoncés.

2-6- UN ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE ORGANISE EN MODULES

L'organisation des apprentissages en modules, s'inscrit dans la logique de la pédagogie d'intégration. Le module constitue, en effet, une partie du contenu global du programme. Cette partie est délimitée sur la base d'un thème et/ou de situations qui sont significatifs pour l'apprenant et donnent du sens aux apprentissages.

Ce thème est aussi le principe organisateur et intégrateur des objectifs spécifiques qui, en se conjuguant et en s'intégrant, permettent la maîtrise des compétences.

Le choix du module comme mode d'organisation des activités d'apprentissage répond aux exigences suivantes :

- éviter une progression linéaire des apprentissages ;
- mettre en place une progression spiralaire des apprentissages qui permet des retours fréquents sur les notions étudiées pour leur mise au point, leur contrôle et leur enrichissement ;
- répartir d'une façon équilibrée les contenus d'apprentissage (savoirs, savoir-faire) sur l'ensemble de l'année ;
- planifier des moments spécifiques pour chaque type d'activité (exploration-structuration-intégration-évaluation) ;
- articuler les différentes activités ;
- évaluer périodiquement les acquisitions.

2-7- UNE PEDAGOGIE ACTIVE, CENTREE SUR L'APPRENANT

Article 2 de loi d'orientation : L'élève est au centre de l'action éducative .

Dans le cadre d'une approche par compétences, l'élève occupe une place centrale dans le processus pédagogique. Dans cette perspective, on veillera à :

- tenir compte des besoins des élèves, de leur âge, de leurs capacités et de leur rythme de travail ;
- les motiver en appréciant et en valorisant leurs efforts ;
- éveiller leur curiosité ;
- stimuler leur imagination ;
- tirer profit de l'erreur dans le processus d'apprentissage ;
- développer l'esprit d'équipe dans la réalisation d'activités de groupe et de projets de classe.

2-8- L'ENSEIGNANT

a/ Son rôle

La mise en place de l'approche par compétences confère un rôle essentiel à l'enseignant. Il est le « **maillon fort** » de cette approche : le chaînon qui établit le lien entre le programme et l'élève. Une tâche fondamentale qui est à sa portée compte tenu de ses compétences et de son expérience.

b / Sa formation

L'enseignant est appelé à investir ses connaissances, son expérience et ses pratiques pédagogiques en tenant compte des visées de la nouvelle approche et des différents concepts qui la sous-tendent et à prendre en charge sa propre formation.

c / Ses attitudes

*** à l'école**

L'enseignant est partie prenante de la vie **de** l'école et de la vie **à** l'école. Aussi est-il invité à adhérer pleinement au travail d'équipe et à respecter les règles qui en découlent, à savoir :

- la concertation permanente avec ses collègues ;
- la participation à l'édification de projets d'école ;
- la collaboration à des tâches communes (entre maîtres d'une même école, d'un même degré...) ;
- l'établissement de liens entre les principaux partenaires de l'action éducative et particulièrement les parents...

*** en classe**

Dans sa classe, le maître est convié à :

- créer les conditions qui favorisent la réussite des élèves : les apprentissages réussis doivent beaucoup au climat de confiance créé par l'adulte ;
- passer du statut d'enseignant «*dispensateur de savoir*» par moments (notamment lors des apprentissages structurés) à celui de «*personne-ressource*» à d'autres moments (lors des travaux de groupes /de recherche...);

- devenir partenaire de ses élèves dans la construction et la réalisation de projets de classe ;
- introduire des techniques d'animation permettant à l'élève de devenir acteur de sa formation ;
- prendre des initiatives.

*** à l'égard des parents**

- entretenir des relations permanentes avec les parents pour les tenir informés des progrès réalisés ou des difficultés persistantes de leur(s) enfant(s)
- établir une forme de partenariat pour les impliquer dans la vie de l'école.

3- Les thèmes

Les thèmes sont choisis en fonction des valeurs éducatives qu'ils véhiculent. Ils constituent des contextes dans lesquels l'élève évolue et font intervenir plusieurs apprentissages effectués dans le cadre d'une ou de plusieurs disciplines. Les thèmes retenus seront traités tout au long des 6 premières années de l'E.B. (arabe et français).

L'exploitation de ces thèmes par le maître amènera l'enfant :

- à avoir une vision du monde qu'il sera invité à discuter, à critiquer ou à confirmer : attitude qui contribuera à l'affirmation de soi ;
- à s'approprier des valeurs et des comportements qui lui permettront de s'intégrer et de vivre en société.

Les thèmes retenus dans ce programme sont fédérateurs de sous- thèmes (centres d'intérêt). Ces sous- thèmes serviront de contexte à l'exercice des compétences visées et de fil conducteur au module et ce, à travers les situations de communication et projets qui seront proposés aux élèves.

a / Santé et bien- être

L'élève fait preuve de prévention, d'hygiène, de sécurité et de bien- être.

Exemples de sous- thèmes : l'hygiène alimentaire et corporelle- le sport...

b / Environnement

L'élève découvre son environnement et joue un rôle dans la protection, la conservation et l'amélioration de cet environnement.

Exemples de sous-thèmes : la vie en famille- à l'école- la pollution- la protection de l'environnement...

c / Médias et nouvelles technologies

- L'élève
- exerce son esprit critique sur les produits proposés ;
 - utilise les nouvelles technologies (T.I.C.) pour une recherche simple.

Exemples de sous-thèmes : la télévision- l'ordinateur-le journal- internet...

d / Paix et tolérance

L'élève respecte les valeurs de paix et de tolérance et apprend à vivre avec les autres.

Exemples de sous-thèmes : les relations de bon voisinage- l'intégration à l'école (élèves de nationalités différentes, élèves handicapés...)

e / Solidarité et citoyenneté

L'élève agit en conformité avec son identité culturelle, ses droits et ses devoirs.

Exemples de sous-thèmes : l'amitié- l'entraide- le civisme

f / Travail et loisirs

L'élève reconnaît la valeur :

- de tout métier ou profession assuré par les citoyens.
- du travail et de son impact positif sur la vie personnelle, professionnelle et sociale de tout citoyen.
- des loisirs dans l'équilibre et le développement de la personnalité.

Exemples de sous-thèmes : les loisirs- les métiers – les professions- les vacances- les excursions...

g / Culture et découverte du monde

L'élève découvre progressivement de nouveaux horizons.

Exemples de sous-thèmes : les voyages- les rencontres- les activités culturelles...

h / Initiative et projet

L'élève parvient à réaliser individuellement et / ou dans le cadre d'un groupe un projet qui réponde réellement à ses besoins ou à ceux du groupe.

Exemples de sous-thèmes :

- un coin de lecture - la correspondance scolaire – un journal électronique- une mini-entreprise : coopérative scolaire, chorale...

4- COMPETENCES VISEES

4-1 – Les compétences transversales

Les compétences transversales sont par définition plus englobantes que les compétences à acquérir dans une discipline donnée (compétences disciplinaires).

Elles s'exercent dans une panoplie très large de situations et de contextes et sont mobilisées dans plus d'une discipline.

Exemple : La compétence méthodologique qui consiste à «mettre en œuvre des méthodes de travail efficaces (organiser son travail, gérer le temps...)», sera mobilisée par l'élève chaque fois qu'il aura à effectuer un travail quels que soient la discipline concernée (math, sciences, langue...) et / ou le domaine visé (sportif, culturel).

Les compétences transversales trouvent leur contexte de réalisation dans les différents thèmes traités.

Ces compétences sont visées dès le début de l'apprentissage mais sont appelées au fil des jours à s'exercer dans des situations- problèmes de complexité progressive tout au long du premier cycle de l'enseignement de base (six années). Elles sont à développer et à apprécier globalement.

Celles retenues dans les programmes du 1^e cycle de l'enseignement de base (toutes disciplines confondues arabe/français) sont classées en quatre catégories. Elles sont de l'ordre

- de la communication ;
- de la méthodologie ;
- de l'individuel et du social ;

- de l'intellectuel.

Ordre	Compétences transversales	Capacités
de la Communication	Communiquer de façon appropriée	<ul style="list-style-type: none"> • Ecouter les autres. • Prendre la parole et s'exprimer de façon compréhensible. • Utiliser le registre de langue adéquat.
méthodologique	<p>Mettre en œuvre des méthodes de travail efficaces</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>Exploiter les technologies de l'information et de la communication (T.I.C.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser son travail personnel. • Planifier son travail : gérer son temps. • Accomplir une tâche : bien présenter son travail. • Sélectionner une stratégie (démarche) appropriée à la tâche demandée. • Faire des choix et les justifier. • Connaître des objets, des concepts, des environnements, du vocabulaire... propres aux T .I.C. • Utiliser les T.I.C. pour accomplir une tâche.
Individuel et social	<p>Travailler en coopération</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>Réaliser un projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les règles de vie pour le groupe-classe • Respecter les règles de vie au sein de la classe. • Exercer des responsabilités individuellement ou au sein d'un groupe. • Vivre ensemble. • Planifier un travail avec les autres. • Effectuer un travail avec les autres. • Ecouter l'autre et tenir compte de ses propos. • Accepter de modifier sa position en fonction de la position de l'autre. • Evaluer (apprécier sa participation et celle de ses pairs à chacune des étapes du travail, accepter d'être évalué et s'auto – évaluer). • S'inspirer de ce qui est lu, vu, entendu ou reçu pour concevoir un projet. • Réaliser un projet individuel en relation avec l'enseignement du français (conception, planification, réalisation, évaluation). • Mettre en texte un projet. • Participer activement à un projet de classe et d'école en mobilisant ses compétences linguistiques et transversales. • Présenter un projet.

Ordre	Compétences transversales	Capacités
intellectuel	Exploiter l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher et sélectionner l'information, savoir consulter et utiliser un fichier, un plan simple, un mode d'emploi, un dictionnaire. • Organiser ou réorganiser les informations réunies. • Utiliser l'information pour mener à bien une tâche, un projet...
	Résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les composantes de la situation de communication. • Formuler des hypothèses et les vérifier. • Choisir une stratégie appropriée (démarche personnelle suivie pour trouver une solution à un problème) et en rendre compte.
	Exercer sa pensée critique.	<ul style="list-style-type: none"> • Porter un jugement. • Exprimer un avis personnel. • Evaluer immédiatement une situation pour prendre position.

4-2- Les compétences terminales

Les trois compétences terminales suivantes, parce que terminales, constituent les compétences les plus intégrantes du programme de français. Ces trois compétences doivent être maîtrisées par l'élève au terme du 1^{er} cycle de l'enseignement de base correspondant aux quatre années d'apprentissage de la langue française.

* **Enoncés des compétences terminales**

Compétence 1 Liée au savoir-communiquer oralement (écouter, comprendre, parler).

Intégrer les acquis linguistiques (savoirs, savoir-faire et savoir être) dans des énoncés oraux cohérents et intelligibles pour :

- manifester sa compréhension d'un message oral ;
- rendre compte d'un événement de la vie quotidienne ;
- communiquer avec autrui dans le cadre d'une situation significative.

Compétence 2 Liée au savoir-lire.

Intégrer les mécanismes de base de la lecture (décodage et encodage) pour :

- lire des textes variés ;
- rendre compte oralement et / ou par écrit de sa compréhension d'un texte.

Compétence 3 Liée au savoir-écrire.

Intégrer les acquis linguistiques (savoirs, savoir-faire et savoir être) dans des énoncés écrits variés et cohérents.

4-3- Les composantes des compétences terminales (ou compétences disciplinaires)

Chacune de ces trois compétences terminales forme une cible constituée de micro-compétences disciplinaires qui s'organisent et qui s'intègrent : les composantes de la compétence terminale.

Structuration du programme selon l'approche par compétences		
Compétence terminale 1 liée à l'oral ↓	Compétence terminale 2 liée à la lecture ↓	Compétence terminale 3 liée à l'écriture ↓
<i>Composantes de la compétence terminale</i>	<i>Composantes de la compétence terminale</i>	<i>Composantes de la compétence terminale</i>
Exemples - Manifester sa compréhension d'un message oral. - Adapter son discours à la situation de communication.	Exemples - Donner du sens à un message écrit. - Intégrer les mécanismes de base de la lecture dans la recherche et la construction du sens d'un texte.	Exemples - Ecrire correctement le vocabulaire d'usage étudié. - Intégrer, dans des énoncés, les acquis liés au vocabulaire spécifique à la situation de communication.

4-4- Les contenus : caractéristiques générales

L'objectif de l'enseignement/apprentissage est d'installer la compétence à comprendre et à produire des discours variés à l'oral et à l'écrit dans des situations diverses tout en assurant l'acquisition progressive des règles de fonctionnement de la langue.

Ainsi le contenu linguistique comprendra trois volets :

- * un contenu grammatical déterminé sous forme de catégories morpho-syntaxiques ;
- * un contenu déterminé sous forme d'objectifs de communication et de types de textes ;
- * un contenu lexical déterminé essentiellement en référence à des thèmes ainsi qu'à la fréquence d'emploi.

Au 3^{ème} degré de l'enseignement de base, les élèves s'entraîneront à la pratique du français dans des situations de communication. L'acquisition de compétences grammaticales se fera à ce stade de manière explicite.

Les supports

Le choix des supports devra permettre à l'élève de rendre compte d'événements de la vie quotidienne, de découvrir progressivement certains aspects de la vie en France et dans d'autres pays et d'avoir une connaissance de la culture de ce pays. Et ce, grâce au recours à des supports sonores, visuels, textuels...

4-5- TABLEAU DE PRESENTATION

1. Compétences, Composantes, Objectifs spécifiques et Contenus-matières

Les compétences, composantes, objectifs spécifiques et contenus présentés dans ce tableau de façon linéaire, doivent être envisagés en étroite interaction les uns avec les autres.

Compétence terminale liée au savoir-communiquer oralement

Intégrer les acquis linguistiques (savoirs, savoir-faire et savoir-être) dans les énoncés oraux cohérents et intelligibles pour : <ul style="list-style-type: none"> - manifester sa compréhension d'un message oral ; - rendre compte d'un événement de la vie quotidienne ; - communiquer avec autrui dans le cadre d'une situation significative.

L'oral - 1 – Réception / compréhension

Composantes de la compétence terminale	Objectifs de communication / objectifs spécifiques	Contenus	2 ^{ème} degré		
			3 ^e /4 ^e	5 ^e	6 ^e
ECOUTER Ecouter l'autre	* Etre attentif à ce que dit l'autre. * Respecter le temps de parole de l'autre (ne pas l'interrompre).	* des chants. * des poèmes. * des consignes de travail. * des dialogues. * des contes	X	X	X
			X	X	X
			X	X	X
			X	X	X
			X	X	X
COMPRENDRE Manifester sa compréhension d'un message oral.	* Modifier son attitude en fonction des informations reçues par l'expression corporelle, le dessin, l'exécution de consignes orales. * Répondre à des questions.				

Remarque : *Le code utilisé*

* Les pointillés (...) signifient que la notion a été abordée au cours de l'année mais pas nécessairement maîtrisée : niveau de sensibilisation.

* La croix (x) signifie que la notion doit faire l'objet d'activités destinées à en assurer l'acquisition.

L'oral - 2 – Production et interaction

Composantes de la compétence terminale	Objectifs de communication / objectifs spécifiques	Contenus	2 ^{ème} degré		
			3 ^e /4 ^e	5 ^e	6 ^e
PARLER Réciter Intégrer les acquis liés aux règles de prononciation et aux schémas intonatifs	<ul style="list-style-type: none"> * S'exercer à des jeux d'intonation ... * Articuler clairement (diction). * Dire un poème de façon expressive. * Interpréter un chant. * Apprécier un chant, un poème (l'aspect esthétique, la mélodie...). * Articuler correctement les phonèmes du français. * Lier et enchaîner les mots et les phrases. * Respecter l'intonation correspondant à des énoncés déclaratif, interrogatif, exclamatif et impératif. 	<ul style="list-style-type: none"> * jeux d'intonation. * saynètes. * histoires courtes, événements. * Sons communs au français et à l'arabe ; exemples : [u]- [i]- [a]- [l]- [m]- [r]... * Sons propres au français opposés à des sons arabes ; exemples : [y/u]- [y/i]- [p/b]- [f/v]... * Opposition : [ə/e] * Opposition voyelles orales / voyelles nasales : [a/â]- [o/ô]- [e/ɛ]... * Opposition voyelles nasales : [â/ô]- [ien/ienne] * Opposition voyelle ouverte / fermée [ej/œj]- [eil/euil]... * Voyelle fermée + r-[ɛr/œr] (er/eur) * Prononciation des nombres (à 2 et 3 chiffres) * Le e caduque (jouerai / pâtisserie). * Les liaisons obligatoires. * L'enchaînement consonantique. * L'intonation déclarative exclamative interrogative impérative. 	X	X	X
			X	X	X

L'oral - 3 -

Composantes de la compétence terminale	Objectifs de communication / objectifs spécifiques	Contenus	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	
			3 ^e /4 ^e	5 ^e	6 ^e
Etablir un contact social	- Communiquer en situation : * Saluer/ prendre congé de quelqu'un. * Prendre et demander des nouvelles de quelqu'un. * Accueillir/ remercier/ s'excuser. * Exprimer un sentiment. * Demander/ donner des informations. * Réagir à une demande d'informations. * Réagir par le non-verbal (geste, mimique...) en signe d'écoute attentive. * Echanger des répliques dans le cadre d'une conversation. - Utiliser, dans des énoncés significatifs, les 7 structures de la phrase simple.	* La phrase à présentatif. C'est + GN (voilà + GN) Voilà + GN/ C'est + adverbe + adjectif Il y a + GN/ il y a + GN + adjectif Il y a + GN + pour + GN, etc. * La phrase à verbe être / avoir GN + Verbe être + GN/GNP/ adjectif GN + Verbe avoir + expansion. * La phrase sans complément GN + Verbe (Sonia mange) * La phrase à complément direct (c.o.d) GN + V+GN (Il dessine un lapin) * La phrase à complément indirect GN + V+GNP * La phrase à deux compléments GN + V+GN+GNP (Elle prête sa gomme à sa camarade) * La phrase impersonnelle Il pleut. Il fait beau. Il faut+ infinitif...	X	X	X
			X	X	X
Adapter son discours à la situation de communication	* Prendre en compte les éléments constitutifs d'une situation de communication : qui parle ? à qui ? pour dire quoi ? dans quelles circonstances (temps, lieu...) ? * Employer les formules de politesse (s'il vous plaît, merci, je voudrais...) * Adapter son comportement et son message à la situation et au statut de l'interlocuteur (le tutoiement, le vouvoiement...).		X	X	X

Composantes de la compétence terminale	Objectifs de communication / objectifs spécifiques	Contenus	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	
			3 ^e /4 ^e	5 ^e	6 ^e
	* Utiliser les types et formes de phrases.	<p>* Les types de phrases</p> <ul style="list-style-type: none"> - la phrase interrogative interrogation totale (est-ce que.. ?), partielle (où ? qui ? combien ? quand ? pourquoi ?...) - la phrase déclarative - la phrase exclamative (l'intonation exclamative et l'adverbe exclamatif) - la phrase impérative 	X	X	X
		<p>* Les formes de phrases</p> <ul style="list-style-type: none"> - phrase affirmative - phrase négative ne...pas ne...plus ne...jamais 	X X	X X	X X
	* Utiliser des phrases complexes.	<p>* L'expansion de la phrase (lieu - temps - manière)</p>	X	X	X
		<p>* La phrase complexe</p> <ul style="list-style-type: none"> - la coordination par et - la subordination : parce que - pour + infinitif - je crois que... 	X X X X	X X X X	X X X X

L'oral - 4 -

Composantes de la compétence terminale	Objectifs de communication / objectifs spécifiques	Contenus	2^{ème} degré	3^{ème} degré	
			3^e/4^e	5^e	6^e

		3 ^e /4 ^e	5 ^e	6 ^e
Prendre position	* Donner un avis personnel.	X	X	X
	* Exprimer l'accord, le désaccord / le refus / une préférence.	X	X	X
Intégrer dans un énoncé les acquis liés au vocabulaire spécifique à une situation	*Porter un jugement sur un comportement, une action, un fait...	X	X	X
	*Exprimer des ordres/ des interdictions.	X	X	X
	* Justifier une action.	X	X	X
	* Choisir et utiliser le vocabulaire précis acquis au cours des activités.	X	X	X
	Thèmes :			
	- Santé et bien être	X	X	X
	- Environnement	X	X	X
	- Médias et nouvelles technologies	X	X
	- Paix et tolérance	X	X	X
	- Solidarité et citoyenneté	X	X	X
- Travail et loisirs	X	X	X	
-Culture et découverte du monde	X	X	X	
- Initiative et projet	X	X	X	
Sous-thèmes :				
- L'hygiène alimentaire/ corporelle- le sport...	X	X	X	
- La vie en famille / à l'école- la pollution- la protection de l'environnement...	X	X	X	
- La télévision- l'ordinateur- le journal- internet...	X	X	
- Les relations de bon voisinage- l'intégration à l'école (élèves de nationalités différentes, élèves handicapés...)	X	X	X	
- L'amitié- l'entraide- le civisme.	X	X	X	
- Les métiers / professions- les loisirs- les vacances- les excursions...	X	X	X	
- Les voyages- les rencontres- les activités culturelles.	X	X	
- Un coin de lecture- la correspondance scolaire- un journal électronique- une petite entreprise : coopérative scolaire		X	X	

Compétence terminale liée au savoir-lire

Intégrer les mécanismes de base de la lecture (décodage et encodage) pour :

- lire des textes variés
- rendre compte oralement ou par écrit de sa compréhension d'un texte

Lecture – 1 -

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques	Contenus	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	
			3 ^e /4 ^e	5 ^e	6 ^e
Lire Intégrer les mécanismes de base nécessaires à une lecture vocale intelligible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lire des textes sans syllaber et d'une manière intelligible ○ Respecter la ponctuation dans l'oralisation d'un texte ○ Utiliser l'intonation adéquate ○ Faire les liaisons obligatoires ○ Lire rapidement . 	- les règles de prononciation (voir l'oral)	x	x	x
		- la ponctuation	x	x	x
		- les schémas intonatifs	x	x	x
		- les liaisons et enchaînements obligatoires	x	x	x

- Le décodage est la mise en correspondance lettres / sons et syllabes pour oraliser l'écrit (déchiffrage) .
- L'encodage est la mise en correspondance sons / lettres pour produire l'écrit.

Lecture – 2 -

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques	Contenus	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	
			3 ^e /4 ^e	5 ^e	6 ^e
Donner du sens à un énoncé écrit	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lire une consigne et l'exécuter ○ Manifester sa compréhension d'un message écrit 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Panneaux/ écriteaux ○ Enseignes ○ Indications diverses 	X		
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lire silencieusement différents types de textes (narratif, descriptif, informatif...) ○ Répondre à des questions ○ Emettre des hypothèses et les vérifier ○ Dégager des idées essentielles, des événements importants dans un texte ○ Sélectionner des informations précises ○ Justifier sa réponse par un relevé d'indices dans le texte ○ Reconnaître et lire des types d'écrit variés ○ Repérer la situation initiale / intermédiaire et finale dans un récit ○ Agir à la suite d'une lecture (texte injonctif / prescriptif) ○ S'initier à l'utilisation du dictionnaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Textes de lecture en rapport avec les sous-thèmes. ○ Types d'écrit : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Récit ▪ BD ▪ Documentaire ▪ Mode de fabrication ▪ Recette ▪ Contes ▪ Affiches ▪ Lettre ▪ Tableaux ▪ Cartes ▪ E.mail ▪ Dictionnaire 	X	X	X
Choisir et apprécier une œuvre complète	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participer à la constitution et à la gestion d'un coin de lecture. ○ Faire profiter les autres de sa lecture aux moyens d'activités variées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptes rendus ▪ Romans ▪ Illustrés ▪ Contes, BD... 		X	X

Compétence terminale liée au savoir-écrire

Intégrer les acquis linguistiques (savoirs, savoir-faire et savoir-être) dans des énoncés écrits variés et cohérents.

L'écrit- 1-

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques	Contenus	2 ^{ème} degré		3 ^{ème} degré	
			3 ^e /4 ^e	5 ^e	6 ^e	
ECRIRE Intégrer dans des énoncés les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue	- Identifier la phrase et ses constituants - Enrichir/réduire une phrase - Utiliser les types et formes de phrases - Appliquer les règles d'accord (déterminant/ nom, sujet/ verbe, adj./ nom)	Les deux constituants de la phrase	X	X	
		Les types de phrases	X	X	
		▪ déclarative, interrogative avec est-ce que ?	X	X	
		avec où ?, quand ?, qui ?, pourquoi ?, comment ?		X	X	
		▪ exclamative		X	X	
		Les formes de phrases				
		▪ Ne...pas	X	X	
		▪ Ne...plus		X	X	
		▪ Ne...jamais			X	
		La relation sujet/verbe	X	X	
1. Les constituants du GN						
▪ nom propre, nom commun, pronom personnel sujet	X	X			
Les déterminants : démonstratifs, articles, possessifs	X	X			
L'adjectif qualificatif : (le genre et le nombre)	X	X			
2. Les constituants du GV						
▪ Verbes transitifs/ intransitifs	X	X			
▪ Le complément essentiel		X	X			
▪ les compléments de phrase			X			

L'écrit - 2-

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques	Contenus	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	
			3 ^e /4 ^e	5 ^e	6 ^e
Intégrer les acquis liés aux trois temps étudiés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Distinguer les trois temps : Présent, Passé composé, Futur ▪ Utiliser les formes verbales appropriées ▪ Opérer des transformations et des corrélations sur des verbes 	Les termes temporels : notion de temps : présent	X	X
		○ futur et passé composé		X	X
		Verbes être et avoir au présent	X	X	X
		○ futur et passé composé		X	X
		Verbes du 1 ^{er} groupe du type : chanter au présent	X	X	X
		○ futur et passé composé		X	X
		Verbes du 2 ^{ème} groupe du type : finir au présent	X	X	X
		○ futur et passé composé		X	X
		Verbes du 3 ^{ème} groupe du type prendre au présent	X	X	X
		○ futur et passé composé (comprendre, apprendre)		X	X
		Verbes aller , faire au présent	X	X	X
		○ futur et passé composé		X	X
		Sensibilisation à la conjugaison des verbes dire , lire, écrire au présent et au passé composé		X	X
		Verbe mettre au présent	X	X	X
		futur et passé composé		X	X
		Verbe à l'infinitif et verbe conjugué			X
		Verbes vouloir, pouvoir au présent			X
Verbes offrir, ouvrir au présent et au passé composé			X		
Verbes pronominaux (liés à la toilette)			X		
L'impératif des verbes du 1 ^{er} groupe + verbes usuels du 2 ^{ème} groupe, des verbes usuels du 3 ^{ème} groupe .			X		

NB : *l'imparfait et le passé simple feront l'objet d'une sensibilisation lors de l'exploitation de textes de lecture authentiques et de contes.*

L'écrit – 4 -

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques	Contenus	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	
			3 ^e /4 ^e	5 ^e	6 ^e
Intégrer dans des énoncés les acquis liés au vocabulaire spécifique à un thème.	Choisir et utiliser le vocabulaire adéquat à une situation donnée.	Thèmes			
		○ Santé et bien être	X	X	X
		○ Environnement	X	X	X
		○ Média et nouvelle technologie	X	X	X
		○ Paix et tolérance	X	X	X
		○ Solidarité et citoyenneté	X	X	X
		○ Travail et loisirs	X	X	X
		○ Culture et découverte du monde	X	X	X
○ Initiative et projet	X	X	X		

L'écrit – 5 -

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques	Contenus	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	
			3 ^è /4	5 ^è	6 ^è
<p>Intégrer les acquis linguistiques liés au type de texte à produire</p> <p>Utiliser les TIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter la structure du récit (situation initiale, situation intermédiaire , situation finale) ▪ Respecter les règles de cohérence (non répétition, non contradiction, progression) ▪ Produire des répliques ▪ Insérer un passage dialogué dans un récit. ▪ Insérer un passage descriptif dans un récit 	<p>Le paragraphe</p> <p>Les caractéristiques formelles du récit</p> <p>Les éléments de reprise : les pronoms personnels sujet et COD, les adjectifs possessifs, les adjectifs démonstratifs, les substituts lexicaux (synonymes)...</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les articulateurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ d'abord, ensuite, puis, enfin, et, mais, où, avant, après, maintenant, demain, aujourd'hui, hier, pour ○ parce que, dans une semaine, la semaine prochaine, mais, ou... ▪ Les caractéristiques formelles du dialogue : tiret, deux points, disposition des répliques... ▪ Les éléments de description : les adjectifs qualificatifs, les compléments du nom, les comparatifs, les termes de localisation... 	<p>....</p> <p>....</p> <p>....</p> <p>....</p> <p>....</p> <p>....</p> <p>....</p>	<p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p>	<p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Saisir un texte sur un ordinateur ▪ Chercher une information ▪ Envoyer un courrier électronique (e-mail, SMS) 				

5- CHOIX METHODOLOGIQUES

5- 1- L'ORAL

- Ecouter – Comprendre - Parler

Créer un climat de détente et un bain de langue favorable à l'apprentissage du français

- L'activité prendra appui sur des supports variés (chants, poèmes) qui seront exploités en trois temps :
 - Ecoute attentive
 - Compréhension
 - Mémorisation / interprétation
- Dans le choix des supports, on tiendra compte non seulement du thème traité dans le module mais également des motivations des élèves et de leurs acquis linguistiques antérieurs.

Communiquer et s'exprimer en situation

- Les activités de communication et d'expression orale seront déclenchées et organisées à partir de situations de communication significatives qui, tout en favorisant la motivation des élèves et la manipulation de la langue, donneront du sens aux apprentissages en les contextualisant et contribueront au développement des compétences visées. Les supports seront aussi variés que possible. (B. D. Jeux de rôle, saynètes, textes, scènes mimées, cassette audio ou vidéo...).

L'enseignement / apprentissage comportera plusieurs phases :

- Une phase d'exploration de la situation favorisant les réactions spontanées des élèves, la recherche de solutions à la situation – problème posée et permettant
 - de réactiver les acquis antérieurs
 - de créer de nouveaux besoins langagiers
 - d'introduire des structures et un lexique nouveaux
- Une phase d'apprentissage systématique et structuré permettant la manipulation et le réemploi des nouveaux acquis dans des situations diverses visant leur fixation et leur articulation aux apprentissages antérieurs.
- Une phase d'intégration des acquis dans de nouvelles situations significatives pour développer la capacité de transfert chez l'élève.
- Une phase d'évaluation visant à mesurer le degré d'appropriation des acquis linguistiques et discursifs mis en place lors de l'apprentissage.

N. B. Les 4 phases indispensables à tout apprentissage ne seront pas réalisables en une seule séance. Certains apprentissages nécessitent un temps beaucoup plus long.

5-2- LA LECTURE

- Lire des textes variés

Lire pour comprendre et réfléchir sur le fonctionnement d'un type d'écrit. C'est à partir de la fréquentation assidue de textes variés que les élèves de 5^e /6^e A. (3^e degré) se feront une idée de plus en plus précise des spécificités des différents types d'écrit.

La lecture reposera sur les deux principes essentiels suivants :

- L'importance à accorder à la lecture silencieuse, à la compréhension et à la qualité de la lecture vocale.
- La complémentarité entre l'acte de lire et l'acte d'écrire.

L'apprentissage s'effectuera selon une approche interactive où des activités variées, orales et écrites, alterneront dans un dosage équilibré et où l'élève sera fortement impliqué. En effet, cette démarche permettra à l'apprenant :

- a-** d'explorer le texte pour recueillir des informations en mettant en relation des indices graphiques, sémantiques, syntaxiques...
- b-** de se familiariser progressivement avec les spécificités de certains types de textes et d'écrits.

Une fois intégrées, les informations recueillies constitueront les conditions favorables à la construction du sens et favoriseront l'installation des compétences nécessaires à la production écrite.

- Lire pour prendre du plaisir

La lecture de textes de plus en plus longs (conte, roman...) contribuera à développer chez l'apprenant le goût de lire et d'apprécier une œuvre complète.

La lecture de textes longs s'inscrit dans le cadre d'entraînement des élèves à la mobilisation de toutes les compétences acquises en lecture.

- Lire pour s'informer

La lecture de textes informatifs (documentaire) permet de faire la synthèse des savoirs et des savoir-faire abordés au cours des différents apprentissages (histoire, géographie, éveil scientifique, technologie (en arabe)...) et d'introduire de nouvelles informations pour enrichir les connaissances des élèves. Cette lecture suscite la curiosité de l'élève et cultive « le désir d'en savoir plus ».

- Lire pour agir

La lecture de textes injonctifs donnera à l'acte de lire une nouvelle dimension : celle d'inciter à l'action (la confection d'objets, préparation de recettes...)

Lire un texte injonctif implique les opérations mentales suivantes :

- se représenter par anticipation l'image de l'objet à réaliser
- suivre scrupuleusement l'ordre d'exécution des actions.

5-3- L'ECRIT

- Produire des textes

L'approche par compétences trouve son expression privilégiée dans une pédagogie de résolution de problèmes et dans une pédagogie du projet dans la mesure où elle exige de l'apprenant la mobilisation de ses savoirs, savoir-faire et savoir-être.

* Le projet constitue, en effet, un contexte dans lequel les compétences visées s'actualisent et s'exercent. Sa réalisation permet de mettre en œuvre et de développer progressivement sinon la totalité des compétences transversales, du moins celles qui sont estimées fondamentales dans le contexte d'apprentissage d'une langue étrangère (*communiquer de façon appropriée*) : Le projet d'écriture sera retenu pour la construction du savoir-écrire de l'élève.

* En outre, pour développer ce savoir-écrire, le principe de l'interaction entre les différentes activités de la discipline sera retenu : les activités de l'oral, de la lecture et de l'écrit concourront au développement de cette compétence.

Toutefois, des séances spécifiques seront consacrées à des activités qui aideront progressivement les apprenants à se doter de cette capacité de production d'un texte structuré.

L'articulation de ces trois activités de la discipline (oral, lecture, écrit) prendra en considération la vie quotidienne des élèves et leurs relations au milieu où ils vivent.

*** Le rôle de l'enseignant**

L'enseignant, par son attitude souple et bienveillante, valorisera les efforts en respectant les rythmes des apprentissages et en diversifiant les modalités de soutien et d'accompagnement.

*** Le rôle de l'élève**

Etant donné que l'élève est au centre de l'apprentissage, celui-ci s'engagera dans une atmosphère de non-compétitivité, à mobiliser ses savoirs, ses savoir-faire et ses savoir-être et à améliorer sa capacité d'écrire.

- Réfléchir sur le fonctionnement de la langue

Les apprentissages liés à la réflexion sur la langue occuperont une place plus importante qu'au degré précédent.

Les activités de grammaire, d'orthographe et de conjugaison ne seront pas considérées comme des activités autonomes mais comme un ensemble d'outils à mettre au service de l'amélioration de la qualité de l'expression dans ses deux dimensions orale et écrite.

Maîtriser des règles grammaticales

* L'activité de grammaire visera essentiellement la réflexion sur des faits de langue largement manipulés à l'oral et à l'écrit.

Maîtriser les formes verbales au programme

* L'appropriation progressive des formes verbales se fera par le biais d'exercices variés de manipulation orale et écrite débouchant sur une production écrite personnelle. Les paradigmes de conjugaison seront progressivement construits par les élèves et leur appropriation n'interviendra qu'au terme des activités de manipulation.

Maîtriser des règles orthographiques

* L'étude de chaque notion orthographique prendra essentiellement appui :

- d'une part, sur une démarche comparative qui permettra à l'élève de prendre conscience des analogies et/ ou des différences entre des faits orthographiques par le biais de l'observation de supports présentés par le maître ou construits par les élèves

- d'autre part, sur des exercices visant l'appropriation de ces faits orthographiques par l'élève.

* L'étude de chaque notion linguistique (G.C.O) donnera lieu à :

a- des activités d'exploration visant la découverte progressive du fait linguistique ;

b- des activités de systématisation et de structuration visant l'appropriation du fait linguistique découvert et la détermination de son rôle par rapport à d'autres faits de langue ;

c- des activités d'intégration visant l'intégration et l'utilisation de la notion dans des productions personnelles ;

d- des activités d'évaluation visant à mesurer le degré de maîtrise des nouveaux apprentissages.

6- EVALUATION

Dans le cadre d'une approche par compétences, l'appréciation des aptitudes et des acquis des élèves se fait à partir d'une évaluation continue assurée par l'enseignant.

Les informations recueillies, à la suite de cette évaluation, servent à établir un diagnostic et à mettre en place un dispositif de remédiation pour, d'une part, combler les lacunes enregistrées chez les élèves et d'autre part, réguler l'action pédagogique du maître.

Ces informations offrent, en outre, l'occasion à l'enseignant de faire le point avec l'apprenant sur les performances de ce dernier et de choisir avec lui une stratégie de remédiation appropriée.

L'évaluation des acquis a des fonctions différentes selon les moments où elle est réalisée :

- *En début d'année, l'évaluation a une fonction d'orientation.* Elle permet d'établir un diagnostic concernant les apprentissages fondamentaux de l'année précédente (prérequis) qui doivent éventuellement faire l'objet d'une remédiation avant d'entamer les apprentissages nouveaux du programme et de les orienter.
- *En cours d'année/de degré, l'évaluation a aussi une fonction de régulation.* Elle vise à diagnostiquer les erreurs importantes et récurrentes et à prévoir la/les remédiation(s) adéquate(s) ;
- *A la fin d'un degré, l'évaluation a alors une fonction certificative :* il s'agit de faire un bilan des acquis concernant les apprentissages censés être terminés en vue de prendre une décision quant à l'accès ou non au degré supérieur.

Pour être significative et utile, l'évaluation doit porter sur les *compétences de base* dont la maîtrise est reconnue comme indispensable à la poursuite des apprentissages ultérieurs.

6-1- L'ORDINOGRAMME

L'ordinogramme a pour fonction d'aider les maîtres à retrouver sous une forme structurée et hiérarchisée les compétences de base que les élèves doivent absolument maîtriser pour réaliser les performances attendues au terme d'un degré ou d'une année.

Les performances attendues en lecture au terme de la 6 ^e et de la 5 ^e années nécessitent la maîtrise par les élèves des 3 compétences de base de la sphère 3.		
Les performances attendues à l' écrit au terme de la 6 ^e et de la 5 ^e années nécessitent la maîtrise par les élèves des 7 compétences de base des sphères 2 et 3.		
Les performances attendues à l' oral au terme de la 6 ^e et de la 5 ^e années nécessitent la maîtrise par les élèves des 6 compétences de base des sphères 1 et 2.		
<p>CB2. Utiliser dans un énoncé personnel en adéquation avec la situation de communication les schémas intonatifs correspondant aux énoncés déclaratif, interrogatif et exclamatif.</p> <p>↑</p> <p>CB1. Produire dans une situation de communication et en réponse à une sollicitation externe des énoncés intelligibles (prononciation adéquate des phonèmes, articulation claire des syllabes et des mots et respect des enchaînements obligatoires).</p> <p>↑</p> <p style="text-align: center;">Sphère d'activités (n°1) Oral</p>	<p>CB5. Produire un énoncé en employant le vocabulaire correspondant à la situation de communication pour raconter, décrire, informer, s'informer en utilisant (à l'écrit) l'un des types d'écrit étudiés au programme.</p> <p>↑</p> <p>CB4. Utiliser dans une production personnelle les formes et types de phrases inscrits au programme.</p> <p>↑</p> <p>CB3. Produire* un énoncé en employant le temps correspondant à la situation de communication présent, futur, passé composé et présent de l'impératif.</p> <p>↑</p> <p>CB2. Produire* un énoncé en respectant les règles d'accord sujet/verbe / déterminant-nom / adjectif-nom.</p> <p>↑</p> <p>CB1. Produire un énoncé en employant selon la situation de communication l'une des sept structures de la phrase simple avec ou sans expansion et / ou la phrase complexe.</p> <p>↑</p> <p style="text-align: center;">Sphère d'activités (n° 2) commune à l'oral et à l'écrit</p>	<p>CB4. Porter un jugement ou exprimer un point de vue sur le contenu d'un texte.</p> <p>↑</p> <p>CB3. Sélectionner et / ou traiter les informations essentielles contenues dans un texte pour répondre à une question de compréhension et / ou pour justifier une réponse .</p> <p>↑</p> <p>CB2. Lire un texte à haute voix et de manière intelligible en respectant les enchaînements obligatoires et les pauses et en utilisant l'intonation adéquate.</p> <p>↑</p> <p>CB1. Lire et écrire correctement, dans un énoncé significatif, des mots d'usage étudiés.</p> <p>↑</p> <p style="text-align: center;">Sphère d'activités (n°3) Ecrit</p>

N.B. Ce tableau, doit être lu de bas en haut.

* Par produire, il faut entendre « produire dans une situation de communication significative pour l'élève ».

6-2 – LES PERFORMANCES ATTENDUES

La performance attendue constitue dans ce programme l'**indicateur de mesure** qui témoigne du degré de maîtrise de la **compétence terminale** liée à l'oral, à la lecture et à l'écrit (production).

6-3– LES CRITERES D'EVALUATION ET LEURS INDICATEURS

Dans le cadre d'une pédagogie de l'intégration progressive, les critères d'évaluation évoluent avec le niveau d'études :

- un même critère minimal peut au fil du temps devenir plus exigeant (exemple : la correction orthographique ne concernera pas certaines difficultés dans les premières années (3^e, 4^e) parce que trop complexes ou non encore traitées) ;
- des critères de perfectionnement à un certain niveau d'études peuvent devenir des critères minimaux plus tard.

* **Enoncés des performances**

a/ L'expression orale

Performance attendue à la fin du 3^e degré (6^{ème} A.)

Au terme de la 6^e année, l'élève sera capable de communiquer avec un tiers dans le cadre d'une situation significative liée aux thèmes traités pour rendre compte d'un événement et décrire une personne, un animal ou un lieu en rapport avec l'événement, et ce en respectant les spécificités du code oral*.



Performance attendue à la fin de la 5^e année

Au terme de la 5^e année, l'élève sera capable de communiquer avec un tiers dans le cadre d'une situation significative liée aux thèmes traités pour informer et s'informer et rendre compte d'un événement en respectant les spécificités du code oral.

* Se référer aux critères d'évaluation.

Critères d'évaluation de l'oral

A- Critères minimaux

C1- Adéquation avec la situation de communication

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- manifeste sa compréhension par la réalisation de la tâche demandée dans la consigne.
- utilise le vocabulaire approprié à la situation
- applique les règles sociales d'utilisation de la langue (exple : tutoiement / vouvoiement / formules de politesse...).

C2- Correction phonétique

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- prononce et articule correctement les phonèmes rendant son message intelligible
- respecte l'intonation correspondant à un énoncé déclaratif, interrogatif et exclamatif
- réalise les liaisons obligatoires.

C3- Correction linguistique

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- agence correctement les mots dans les phrases produites
- utilise correctement les formes verbales étudiées

C4- Cohérence de l'énoncé

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- utilise, dans l'énoncé produit (récit, répliques, passage descriptif...), les articulateurs temporels, les substituts... étudiés
- justifie correctement un point de vue ou un avis.

Remarque : tenir compte des spécificités du code oral qui tolère la répétition, la succession d'informations, le recours à la mimique et à la gestuelle pour préciser un énoncé.

B- Critères de perfectionnement

C5- Originalité des idées

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- utilise un vocabulaire riche, varié...
- utilise des comparaisons, des phrases complexes, etc.
- fait preuve d'imagination, de créativité.

C6- Fluidité de l'expression

Ce critère est atteint lorsque l'élève :

- s'exprime avec beaucoup d'aisance (couramment, de façon naturelle et expressive)
- accompagne son énoncé d'une gestuelle appropriée
- adopte une attitude et un ton en adéquation avec la situation (joie, tristesse, colère, hésitation...).

b/ La lecture

Performance attendue à la fin du 3^e degré (6^{ème} année)

Au terme de la 6^e année, l'élève sera capable de lire des textes variés (récit, dialogue, documentaire, BD, un mode d'emploi) :

- à haute voix et de façon intelligible ;
- silencieusement, pour construire le sens du texte en mettant en relation des indices et pour répondre à des questions de compréhension appelant, éventuellement, une justification des réponses et/ou un dépassement du texte.



Performance attendue à la fin de la 5^e année

Au terme de la 5^e année, l'élève sera capable de lire des textes variés (récit, dialogue documentaire, recette) :

- à haute voix et de façon intelligible ;
- silencieusement pour répondre à des questions
 - de compréhension globale (idées essentielles)
 - de compréhension du vocabulaire (mots ou expression) et appelant une justification et/ou une extension au texte.

Critères d'évaluation de la lecture

A- Critères minimaux

C1- Qualité de la lecture vocale

Ce critère est atteint pour tout texte oralisé dans lequel l'élève :

- prononce et articule correctement l'énoncé de façon à le rendre intelligible
- respecte la ponctuation forte en y faisant correspondre le schéma intonatif adéquat
- réalise les liaisons obligatoires.

C2- Compréhension globale

Ce critère est atteint lorsque l'élève :

- manifeste sa compréhension d'un texte en répondant à des questions sur
 - les principaux événements, les personnages, le lieu...
 - le type d'écrit (récit, B.D., dialogue...)

C3- Compréhension du vocabulaire

Ce critère est atteint lorsque l'élève :

- rend compte de sa compréhension des mots et/ou expressions
 - utilisant des synonymes ou en donnant une explication simple
 - en complétant une phrase par le mot adéquat
 - en utilisant le contraire.

C4- Justification d'une réponse

Ce critère est atteint lorsque l'élève justifie une réponse par :

- le choix d'un item présenté dans un Q.C.M.
- un relevé d'indices explicites ou implicites dans un texte
- le recours au titre, aux illustrations...

B- Critères de perfectionnement

C5- Fluidité de la lecture

Ce critère est atteint pour toute lecture orale, rapide et expressive.

C6- Dépassement du texte

Ce critère est atteint lorsque l'élève :

- donne un avis personnel sur le comportement d'un personnage, sur les événements relatés dans le texte...
- dégage une morale/ une valeur
- propose un prolongement ou une autre fin au texte.

c/ L'écrit

Performance attendue à la fin du 3^e degré (6^{ème} année)

Au terme de la 6^e année, l'élève sera capable de produire, dans le cadre d'une situation de communication, un récit d'au moins 8 phrases intégrant un passage descriptif en mobilisant les acquis liés aux thèmes traités et aux caractéristiques des textes narratif et descriptif.



Performance attendue à la fin de la 5^e année

Au terme de la 5^e année, l'élève sera capable de produire, dans le cadre d'une situation de communication, un récit d'au moins 6 phrases dont 2 répliques en mobilisant les acquis liés aux thèmes traités et aux caractéristiques du texte narratif.

Critères d'évaluation de l'écrit

A- Critères minimaux

C1- Adéquation avec la situation de communication

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- produit le nombre de phrases demandé ou plus
- manifeste sa compréhension en réalisant la tâche demandée
- utilise le vocabulaire approprié à la situation de communication.

C2- Lisibilité de l'écriture

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- respecte les normes au niveau des lettres minuscules et majuscules.

C3- Correction linguistique

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- agence correctement les mots dans les phrases produites
- respecte les accords étudiés
- écrit correctement les formes verbales étudiées
- utilise la ponctuation forte : point et point d'interrogation (5^e/6^e) et le point d'exclamation (6^e).

C4- Correction orthographique

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- écrit correctement le lexique et les mots-outils étudiés.

C5- Cohérence du texte

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- emploie correctement les substituts pour éviter les répétitions
- fait progresser les événements dans son récit
- ne fait pas de contradiction.
- introduit opportunément des répliques (5^e/6^e)
- introduit opportunément un passage descriptif (6^e)

B- Critères de perfectionnement

C6- Originalité des idées

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- utilise un vocabulaire riche
- emploie des comparaisons, des compléments de nom, des phrases complexes...
- fait preuve de créativité dans sa production

C7- Présentation matérielle

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- présente une copie propre sans ratures ni surcharge
- respecte les caractères formels du type d'écrit demandé.